

13^e Assemblée générale annuelle

Documents:

1. Ordre du jour
2. Procès-verbal de la 12^e assemblée générale annuelle
3. Bilan 2020
4. État des résultats 2020
5. Notes aux états financiers
6. Rapport du président

Ordre du jour **de la 13^e assemblée générale annuelle (virtuelle, par Zoom)** **de l'Association du bassin versant du lac Blue Sea** **23 octobre 2021, 10 h***

<u>Item</u>	<u>Sujet</u>
1	Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue
2	Adoption de l'ordre du jour
3	Adoption du procès-verbal de la 12 ^e AGA
4	Rapport de la trésorière
5	Rapport du président
	a) Surveillance de la qualité de l'eau (Don Karn/Guy Gauvreau)
	b) Programme de bouées jaunes (Dick Ryan)
6	Parole au public : questions et commentaires
7	Élection des administrateurs
8	Levée de l'assemblée

* Prière de noter que le lien avec Zoom pourra se faire à compter de 9h30. Un court rappel des fonctions de Zoom commencera à 9h45, afin de faciliter le déroulement de la réunion et la participation des membres présents. Veuillez joindre l'appel à 9h30.

Procès-verbal de la 12^e assemblée générale annuelle

À venir.

Bilan au 31 décembre 2020

	2020	2019
	\$	\$
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	23 302,90	29 307,04
Compte à recevoir	<u>1 500,00</u>	-
Total de l'actif à court terme	<u>24 802,90</u>	29 307,04
Immobilisations		
Équipement-myrriophylle	9 038,24	6 520,86
Amortissement cumulé	<u>(3 811,82)</u>	<u>(2 004,17)</u>
Total des immobilisations	<u>5 226,42</u>	<u>4 516,69</u>
TOTAL DE L'ACTIF	30 029,32	33 823,73
PASSIF		
Revenues différés	-	20,00
TOTAL DU PASSIF	-	20,00
AVOIR DES MEMBRES		
Avoir non-affecté	30 029,32	33 803,73
TOTAL DE L'AVOIR	30 029,32	33 803,73
TOTAL DU PASSIF ET DE L'AVOIR	30 029,32	33 823,73

Etat de l'évolution de l'avoir des membres au 31 décembre 2020

	Avoir Non Affecté	Avoir Non Affecté
	\$	\$
Solde au 1 ^{er} janvier	33 803,73	36 195,54
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(3 774,41)	(2 391,81)
Solde au 31 décembre	30 029,32	33 803,73

État des résultats pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

	2020	2019
	\$	\$
PRODUITS		
Cotisations des membres	4 700,00	6 557,00
Subventions municipales	4 949,57	5 867,00
Subventions municipales – projet de jute	15 017,24	-
Don d'une fondation	2 500,00	-
Dons des membres	20,404,03	5 520,00
Divers	41,63	90,00
TOTAL DES PRODUITS	47 612,47	18 034,00
CHARGES		
Programme RSVL – qualité de l'eau	1 560,00	1 940,47
Programme contrôle du myriophylle et autres plantes envahissantes		
Programme de sensibilisation et information	1 804,74	2 155,94
Programme toile de jute	520,02	1 618,49
Administration	42 657,28	6 346,62
Renouvellement et recrutement des membres	1 789,63	3 202,99
Remboursement de cotisation – Lac Edja	156,85	2 316,19
Site Web	100,00	1 100,00
Amortissement	990,71	440,94
	1 807,65	1 304,17
TOTAL DES CHARGES	51 386,88	20 425,81
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(3 774,41)	(2 391,81)

Notes afférentes aux états financiers au 31 décembre 2020

1. Statut et objectifs de l'organisme :

L'Association du bassin versant du lac Blue Sea est constituée comme organisme sans but lucratif en vertu de la Loi sur les compagnies du Québec et, depuis le 18 septembre 2018, est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi canadienne de l'impôt sur le revenu. Ses objectifs sont :

- éduquer et sensibiliser la population sur l'importance de la protection et l'assainissement de l'eau dans le bassin versant en maintenant des kiosques, un site internet et un bulletin électronique;
- Veiller à la pérennité de cette ressource d'eau en menant un programme d'échantillonnage et analyse d'eau et en faisant rapport à la population;
- contribuer à la protection du bassin versant par l'entremise d'un réseau de distribution de bouées de démarcation;
- la mise en œuvre d'un programme d'installation de toile de jute comme moyen de contrôle des problèmes causés par le myriophylle à épi et d'autres plantes envahissantes.

2. Convention comptable :

Les produits et les charges sont compatibles selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

3. Comptes à recevoir :

À chaque année, l'Association soumet à chacune des municipalités de Blue Sea et de Messines une demande financière afin de maintenir les ressources requises pour la protection du bassin versant. Cette aide financière est comptabilisée en tant que subvention à recevoir au moment de son approbation par les Conseils municipaux.

4. Immobilisations :

Dû à l'importance relative du coût des bouées et leur vie utile, elles ont été comptabilisées en tant qu'immobilisations et seront amorties sur une période de 5 ans.

Rapport du président

Francis LeBlanc

L'année 2021 a été une autre année chargée pour l'Association, malgré l'incertitude et les restrictions persistantes de la pandémie de coronavirus. Sous la direction de Don Karn, nous avons poursuivi notre programme de surveillance de la qualité de l'eau dans le cadre du programme du *Réseau de surveillance volontaires des lacs (RSVL)*. Le programme de bouées jaune a continué à se développer sous la direction de Dick Ryan. Nos municipalités partenaires ont maintenu et amélioré leur programme indispensable de lavage obligatoire des bateaux, lequel a été fortement soutenu par l'Association dans sa communication électronique.

De plus, l'Association a poursuivi ses efforts afin de produire un ensemble complet et convivial de directives de navigation pour aider les plaisanciers utilisant le lac Blue Sea. Nous avons également utilisé les résultats de notre sondage auprès des membres, dont nous avons fait état lors de notre dernière AGA, pour inciter les dirigeants municipaux à adopter des mesures pour restreindre la pratique de feux d'artifice près de nos lacs et cours d'eau.

En réponse aux suggestions des membres soulevées lors de notre réunion d'octobre 2020, nous avons commencé à travailler sur une brochure qui fournirait des conseils pratiques et des bonnes pratiques destinés au nombre croissant de locataires qui visitent actuellement notre bassin versant. Nous avons également commencé à explorer les possibilités d'une certaine forme de suivi de l'étude GEIGER 2010 qui, depuis, a constitué un outil important de référence sur l'évaluation de la santé environnementale du bassin versant.

Qui plus est, les activités de l'Association se sont concentrées sur la phase 2 de l'expérience de la toile de jute biodégradable initiée en 2020 comme moyen de contrôle de la propagation du myriophylle à épi dans le lac Blue Sea. Le défi de cette année était d'enlever du lac quelque 4 000 sacs de gravier utilisés pour alourdir les toiles de jute. Relever ce défi a absorbé les énergies du Conseil, de nombreux bénévoles et d'une équipe de plongeurs qualifiés, dans la planification, la coordination et le retrait de ces sacs au cours de deux week-ends intense en juin et juillet. Les sacs ont, pour la plupart été retirés du lac.¹ Reste les inspections de notre partenaire ABV des 7 en 2023 et 2025, avant de pouvoir rendre compte si cette approche est un moyen efficace de répondre à notre problème de myriophylle à épi.

Entre-temps, notre association voisine, *l'Association pour la protection des lacs des Cèdres*, a réalisé une expérience intéressante et prometteuse en déployant des toiles synthétiques pour régler son problème de myriophylle à épi sur le Petit lac des Cèdres. La tâche de l'Association est maintenant de voir comment nous pouvons utiliser les leçons tirées de ces expériences pour concevoir d'autres moyens pratiques et respectueux de l'environnement en vue du contrôle de la propagation de cette espèce envahissante.

Au cours de l'année, j'ai redoublé d'efforts pour tendre la main aux associations de lacs et autres organismes au-delà de notre région, afin d'établir des liens et tirer des leçons sur la protection et la préservation de la santé environnementale de notre bassin versant. En mai, j'ai assisté à un séminaire virtuel de deux jours, parrainé par RAPPEL, un cabinet-conseil opérant dans les Cantons-de-l'Est; et en septembre, j'ai assisté à un forum de réseautage organisé par COBALI, le *Comité de bassin versant de la rivière du Lièvre*, et comportant des présentations de plusieurs associations locales de bassins versants. J'ai appris comment d'autres associations relevaient les défis auxquels nous sommes confrontés. Il était également clair que dans certains programmes, tels que le lavage obligatoire des embarcations et la mise en place de bouées de démarcation, notre Association ouvrait la voie. Ceci est un hommage à l'énergie et au dévouement de nos bénévoles et au leadership dont l'Association a bénéficié depuis sa fondation.

À titre d'exemple, l'Association a pu compter sur Paul Ouimet, un professionnel dévoué et polyvalent, qui a pris en charge la construction du site Web de l'Association et qui, pendant plus de 10 ans, a géré le site avec ses nombreuses fonctionnalités. Paul a continué à servir l'Association, bien qu'il n'ait plus de résidence dans la région. C'est le temps de libérer Paul et de rafraîchir le site Web et nos outils de communication afin de rejoindre une nouvelle génération d'utilisateurs. Cela, je crois, devraient être une priorité de l'Association.

L'année a été teintée de tristesse. En mai, notre secrétaire compétent, énergique et dévoué, André Beauchemin, est décédé subitement, laissant un immense vide. Et peu après notre AGA 2020, nous avons appris que notre trésorière, Ghislaine Turnbull avait reçu un diagnostic de SLA (maladie de Lou Gehrig). Malgré l'affaiblissement dévastateur de cette maladie neurologique incurable, Ghislaine a exercé avec brio ses fonctions de trésorière avec un courage et bonne humeur extraordinaires.

En terminant, je tiens à exprimer ma profonde gratitude aux membres assidus de notre conseil d'administration, à nos partenaires municipaux et aux leaders communautaires solidaires de Blue Sea et de Messines, aux bénévoles qui ont participé aux diverses activités de l'Association et aux nombreux membres qui ont continué à soutenir l'Association par leurs cotisations, leurs dons et leur engagement actif. Nous avons une association dynamique, tournée vers la santé environnementale du bassin versant du lac Blue Sea et entourée de gens qui ont du cœur. Il y a encore beaucoup de choses que nous pouvons faire ensemble. J'attends avec impatience le moment, espérons-le lors de notre prochaine AGA, où nous pourrions nous réunir en personne.

Notes :

1. Pascal Samson, biologiste en chef de l'ABV des 7 a supervisé l'opération du retrait des sacs, conforme aux exigences du gouvernement du Québec. Il reste à concilier l'écart entre les 3 768 sacs estimés déposés dans le lac Blue Sea en 2020 et les 2 619 récupérés cette année, ainsi que la question de savoir si 5 petites lacunes dans les toiles posées en 2020 doivent être couvertes. Ceci est en cours d'examen avec ABV des 7 et est discuté dans son rapport d'évaluation de la phase 2 du projet.